

# Le Bix 2027

## Présentation aux parents des futures élèves de 5-6H

30 avril 2026

# Introduction & mot de bienvenue

- Accueil et mot de bienvenue

**Mme Evelyne Fallet**

Présidente du CoDir — AISGE

# Cadre de la soirée

- Passation de la parole par la modératrice
- Soirée enregistrée à la demande des parents
- Deux parties:
  1. Présentations
  2. Questions/réponses
- Utilisation des micros
- Engagement au dialogue constructif
- Clôture à 20h00

**Mme Romaine Jean**

Modératrice

## Pourquoi les 5-6H au Bix ?

- Manque de locaux scolaires adaptés à Arzier et à Trélex
- Le Bix : site neuf, UAPE intégrée (165 places), espaces adaptés
- Nécessité de suppression des portacabines dans les villages
- Rassemblement des équipes pédagogiques
- Libération des locaux dans les villages pour le bon fonctionnement du cycle 1

## Pourquoi pas les 7-8H ?

- Libération d'une dizaine de classes à Genolier : locaux vides dans l'immédiat
- Ne permet pas de supprimer les portacabines qui perdurent sur les sites 1-6P
- Ne permet pas de donner la gym à Arzier selon la grille horaire DGEO
- Pas de possibilité d'assurer les cours de SCN dans des locaux prévus à cet effet
- Ne répond à aucune des problématiques définies en amont
- Scinde les équipes enseignantes déjà constituées en 7-8

**M. Simon Lager**

Directeur de l'EPSGE

**Jean-François Theubet**

Directeur général adjoint DGEO

# Horaires 2026-2027

dès janvier 2027

La Cure	
07h33	8h51
n/a	
n/a	
16h24	

St-Cergue	
07h51	8h16
12h37	
13h21	
16h07	

Arzier	
7h56	08h02
	12h28
	13h32
	15h58

Le Muids	
↗	↘
07h52	08h07
12h07	12h22
13h22	13h37
16h07	15h52

Collège du Bix Horaires scolaires	
	
08h25	
11h50	
13h55	
15h30	

Givrins	
8h36	07h40
	12h16
	13h10
	16h16

Genolier	
07h45	8h29
12h14	
13h15	
16h14	

Trélex	
8h42	07h38
	12h20
	13h08
	16h20

selon horaires prévisionnels fournis par NSTCM

# Mode de transport

---

**Mme Valérie Legrand-Germanier**

Membre CODIR AISGE

- **Train = variante privilégiée depuis l'origine du projet**
- **Hypothèse BUS**

→ **Axe stratégique**  
(mobilité  
régionale)

→ **Axe technique**

→ **Axe financier**

**M. Julien Niquille**

Planification des transports publics

DGMR

# Planification des transports

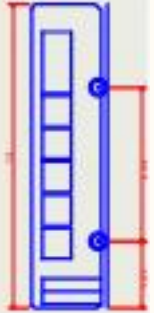
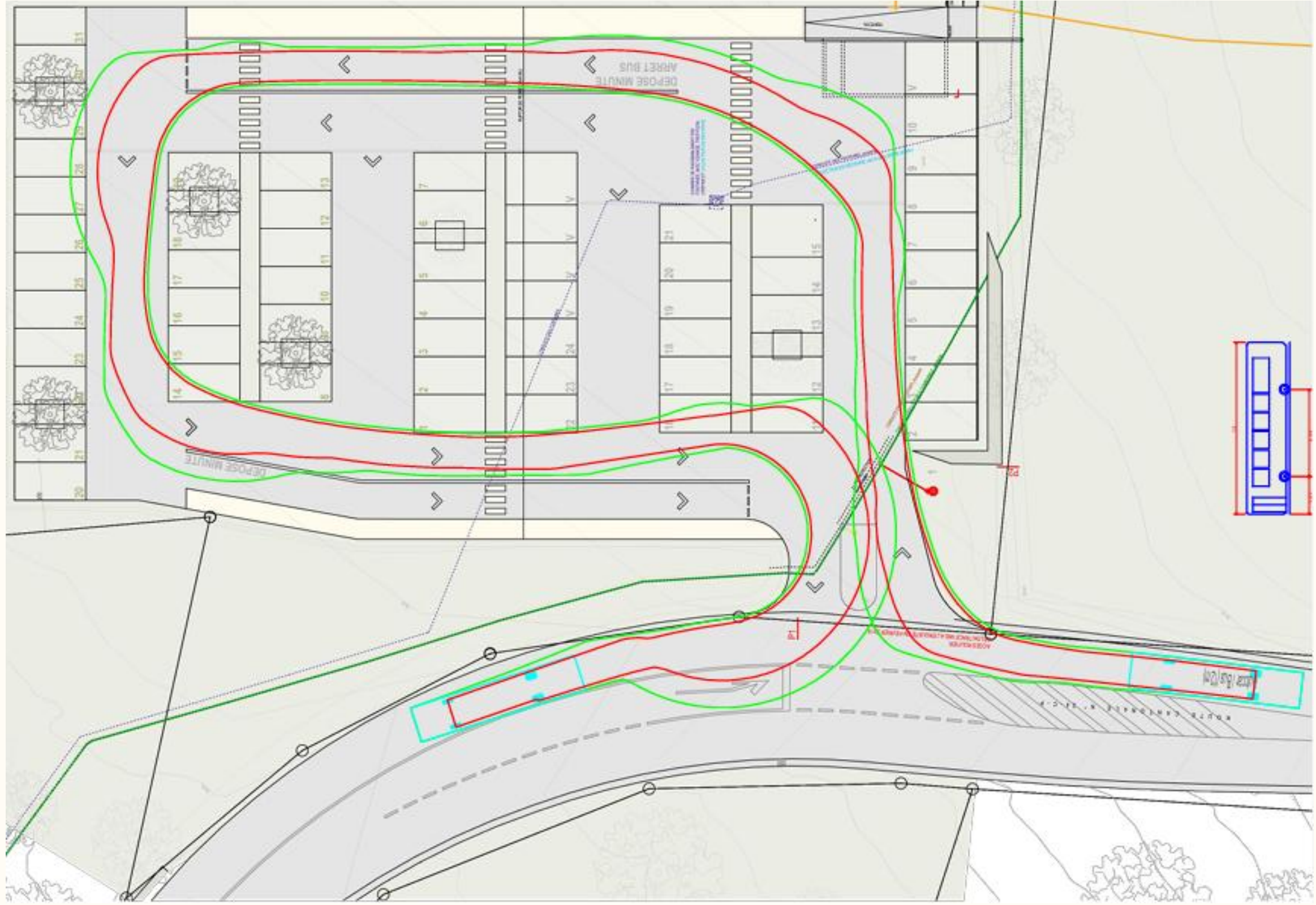
Développement du réseau

# Axe technique

---

## Hypothèse BUS:

- Enquête complémentaire pour l'aménagement extérieur
- Enquête complémentaire pour la modification de la RC
- Appel d'offres
- Construction d'arrêts de bus dans les communes: budgets, délais, procédures



# Axe financier : méthode et résultats

<b>Estimation coût annuel TRAIN + accompagnement</b>	
Heures annuelles d'accompagnement	14 900
Coûts salariaux estimés accompagnement + coordination	535 000CHF
Abonnements élèves	94000 CHF
Abonnements accompagnants	36 000 CHF
<b>TOTAL annuel</b>	<b>665 000 CHF</b>

<b>Estimation coût annuel BUS + chauffeurs</b>	
Coût annuel estimé TTC pour 5 bus + chauffeurs	989 000 CHF
Aménagement estimé de min. 9 arrêts de bus* amortis sur 20 ans selon plan comptable MCH2 (1'170'000.-)	58 500CHF
Coûts estimés de procédure administrative dans les communes (117'000.-)	5 850 CHF
<b>TOTAL annuel</b>	<b>1 053 350 CHF</b>

**Non compris:**

- aménagements à Trélex
- coûts de surveillance dans la cour d'école en cas de décalage d'horaires pour la gestion des arrêts des villages du bas

\* La Cure, Les Pralies, Les Cheseaux, Saint-Cergue, La Chèvrerie, Arzier, Sus-Châtel, Genolier, Givrins.

Coût moyen de CHF 130'000 basé sur un préavis voté en 2024 pour l'aménagement de 2 arrêts de bus.

**L'AISQE confirme le choix du train  
comme mode de transport**

**et**

**propose un service d'accompagnement  
de niveau supérieur**

# Un accompagnement de qualité

---

→ **Service Péditrain**

→ **Service Patrouilles**

→ **Recrutement actif**



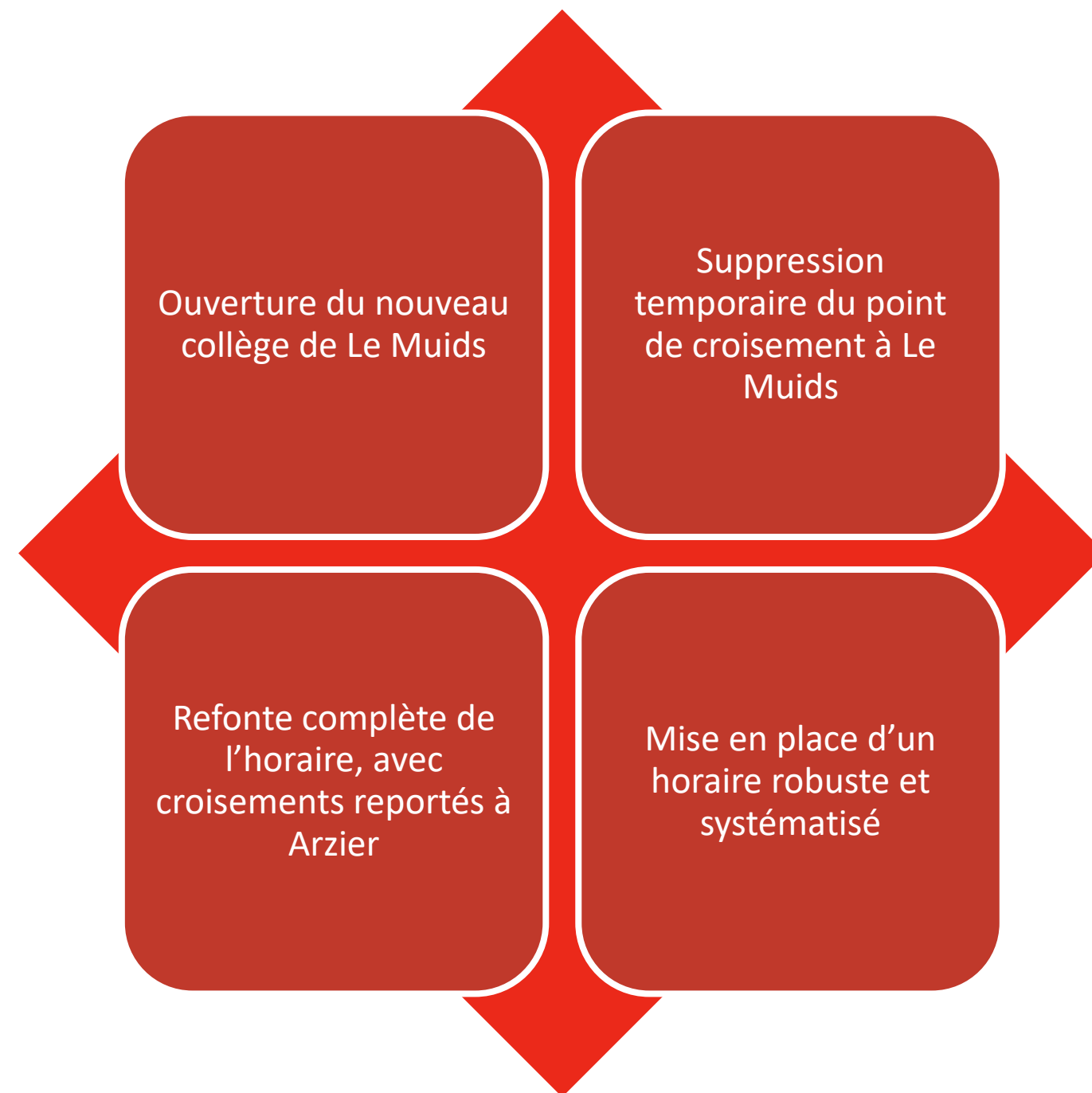
**Séance Parents Elèves**  
**30.04.2026**

**Mme Emmanuelle Hiolle**  
Responsable développement,  
planification et gestion de l'offre  
NStCM



## Un équilibre à trouver entre :

- des contraintes d'infrastructure,
- une organisation scolaire,
- la robustesse de production.





## *Horaires du Collège*

Matin

08h25 → 11h50

Pause méridienne

11h50 → 13h55

Après-Midi

13h55 → 15h30



## *Desserte Train 2027*

Les horaires des trains et des périodes scolaires sont synchronisés

## Principes ferroviaires structurants – Année 2027

### Travaux de mise en conformité de la gare de Le Muids (toute l'année 2027)

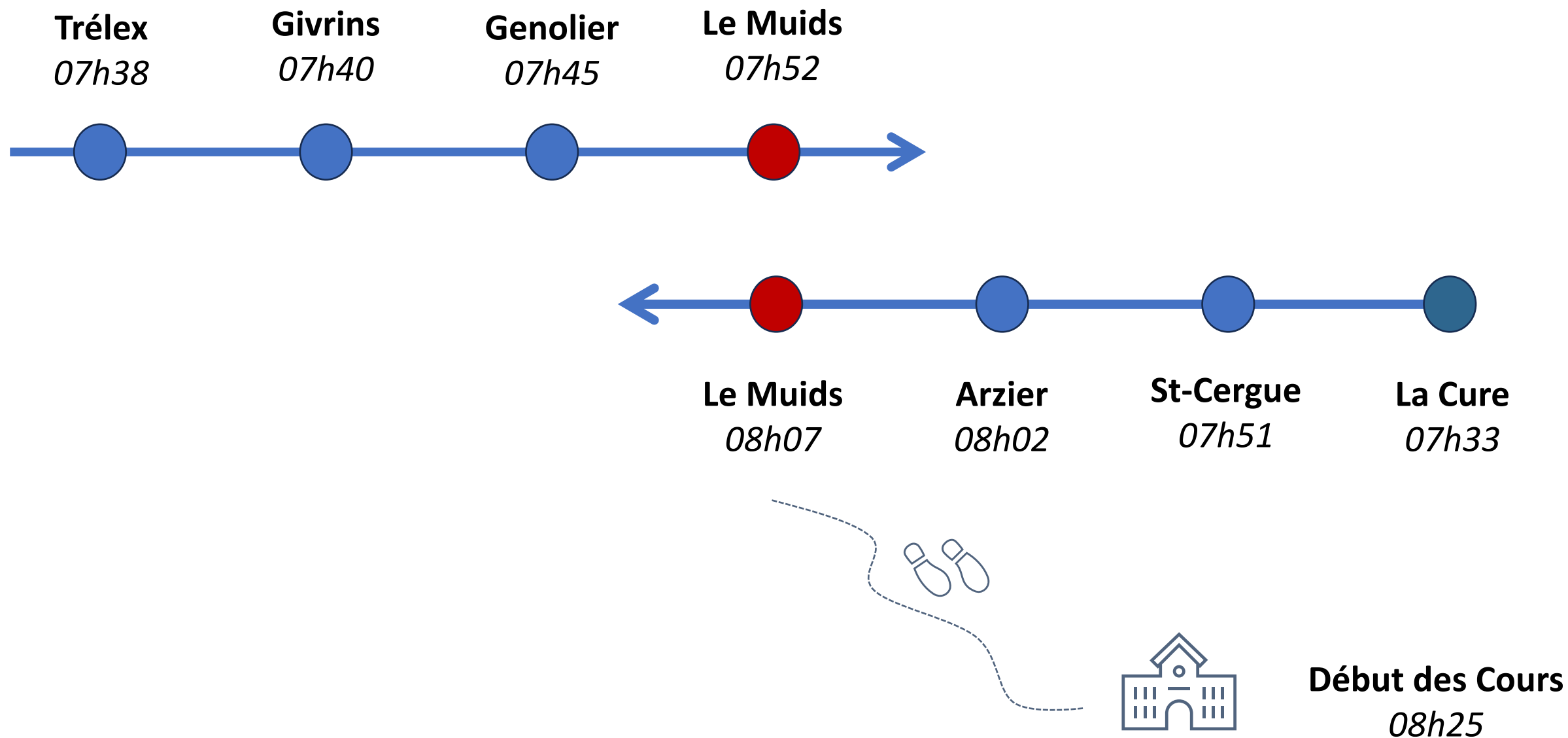
- Une seule voie disponible en gare de Le Muids.
- Aucun croisement de trains possible à Le Muids.

### Conséquence directe sur l'offre ferroviaire

- Offre de transition pour l'année scolaire 2027.
- Amélioration dès le rétablissement du point de croisement en gare de Le Muids, soit avec l'horaire 2028 (dès mi-décembre 2027).

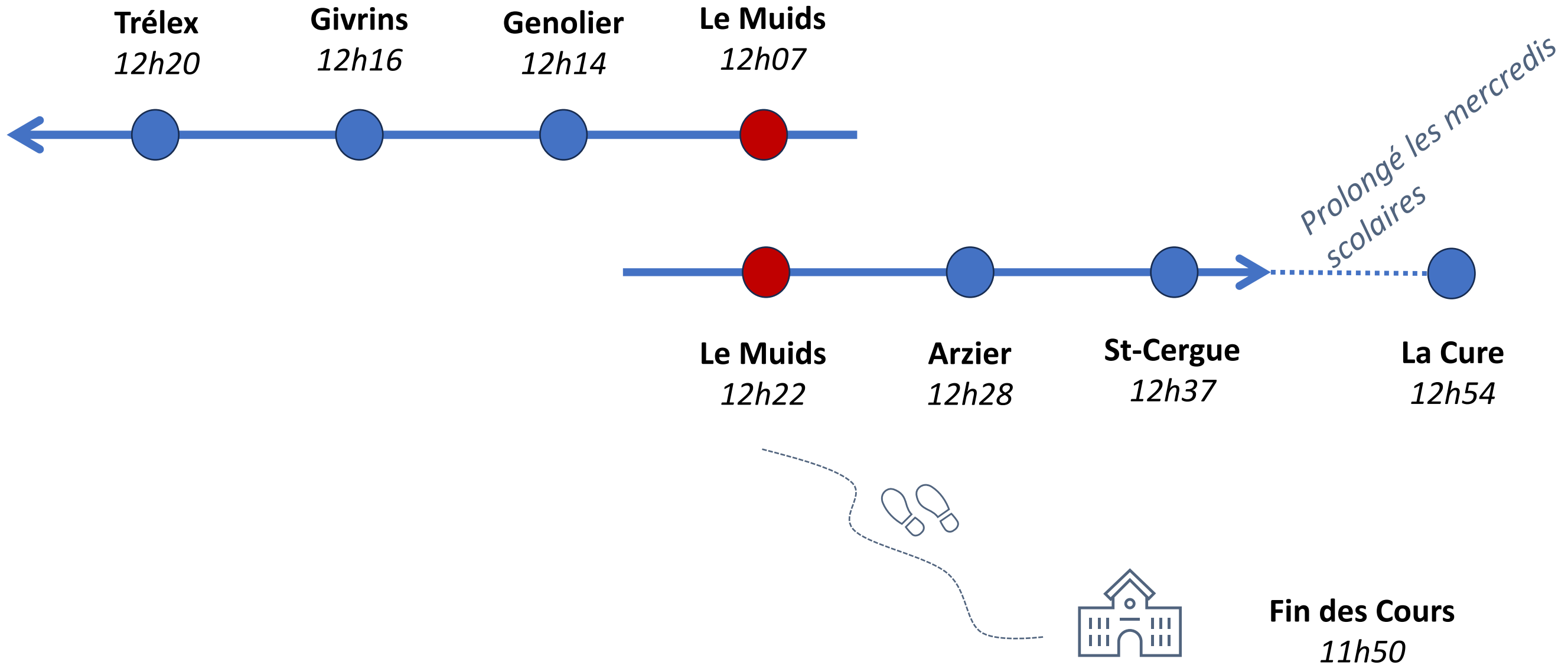
**→ L'année 2027 est une période de transition**

# Horaires du matin



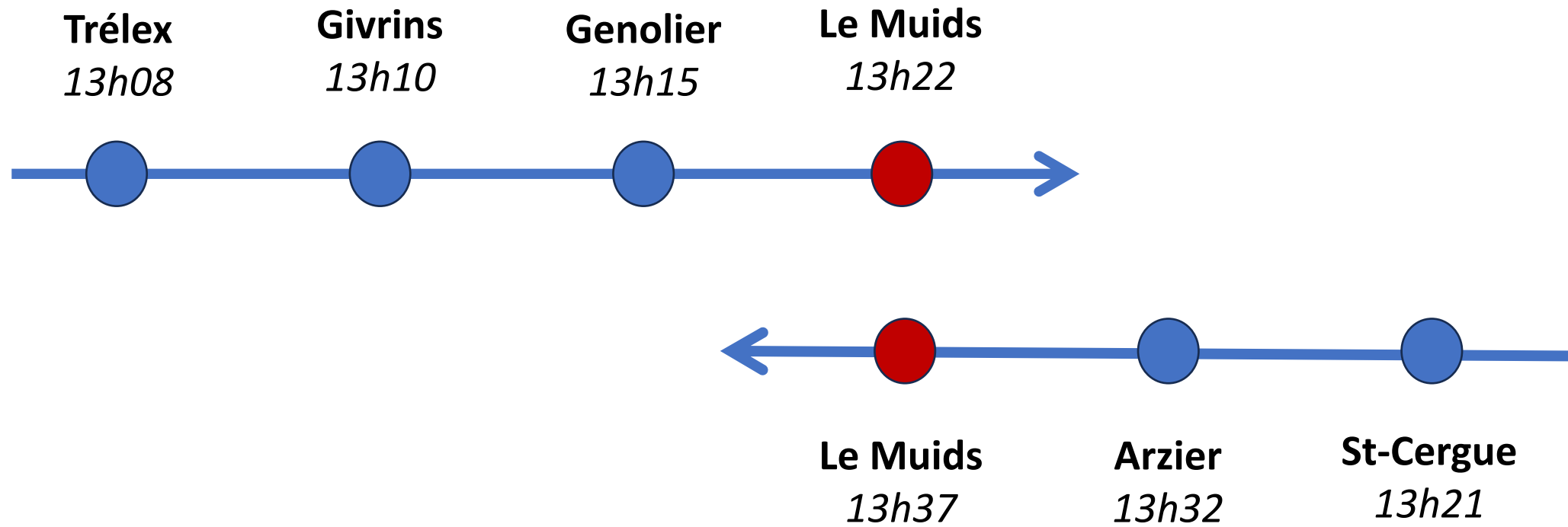
*Horaires Prévisionnels – quelques minutes d'ajustement restent possibles*

# Horaires du midi



*Horaires Prévisionnels – quelques minutes d'ajustement restent possibles*

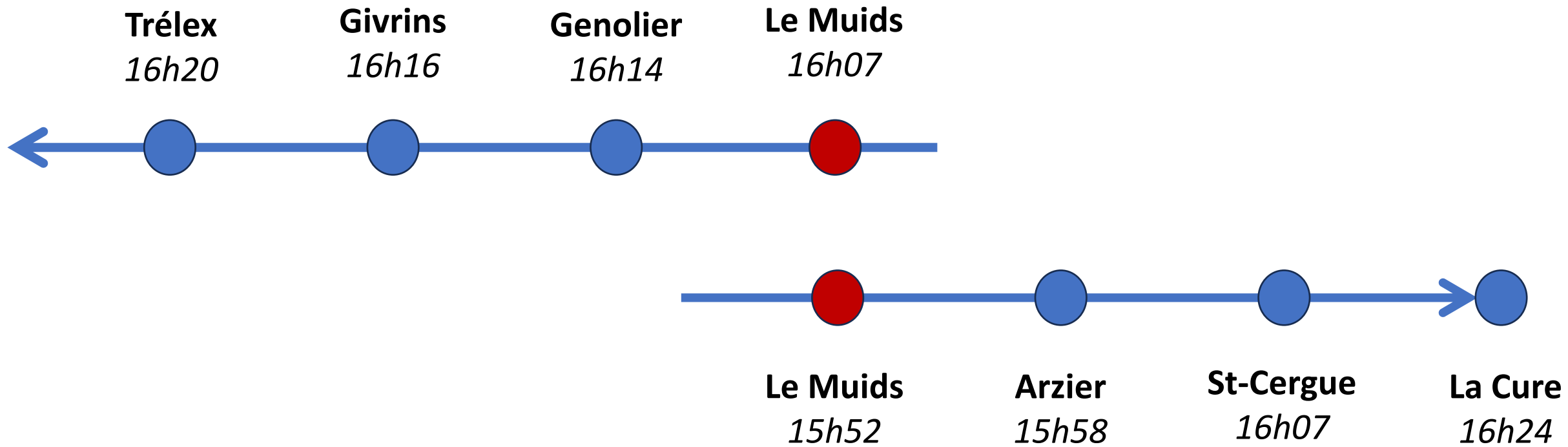
# Horaires du midi



**Début des Cours**  
13h55

*Horaires Prévisionnels – quelques minutes d'ajustement restent possibles*

# Horaires de fin de journée



**Fin des Cours**  
15h30

*Horaires Prévisionnels – quelques minutes d'ajustement restent possibles*

## Un transport quotidien encadré et maîtrisé

### Ce qu'il faut retenir

- Les trains NStCM circulent à **vitesse réduite en gare et aux abords des quais**.
- Les **mécaniciens sont formés** à la gestion des situations à risque et à la protection des personnes.

### Engagement pour les élèves

- **Sensibilisation** régulière à la sécurité ferroviaire.
- **Coordination** étroite avec les communes, les écoles et les autorités.

**Le train est aujourd'hui le mode de transport le plus sûr pour les déplacements du quotidien.**

**La sécurité des voyageurs est une priorité permanente pour le NStCM.**

# La future gare de Le Muids

## Une gare moderne et sécurisée

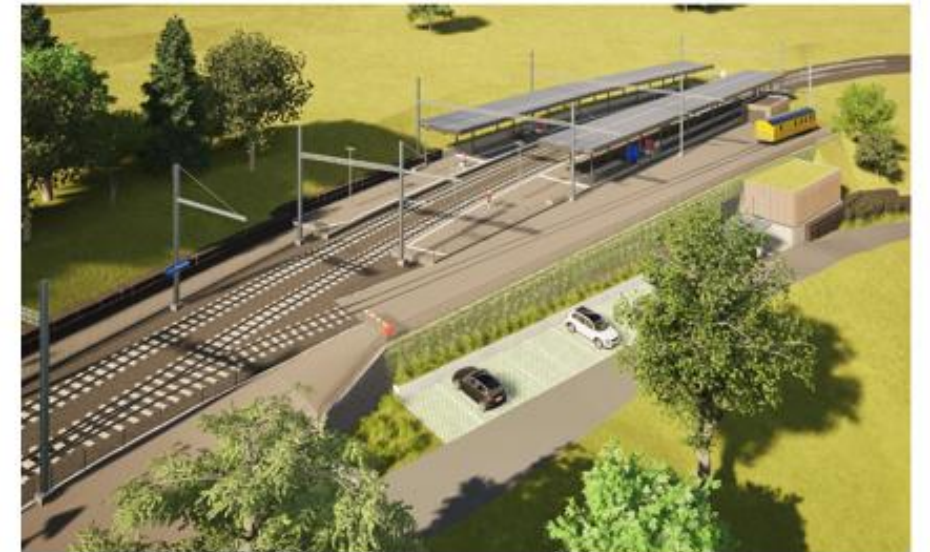
- Un passage sous voie sécurisé
- Mise au norme Lhand
- 2 quais homologués pour les flux de voyageurs attendus



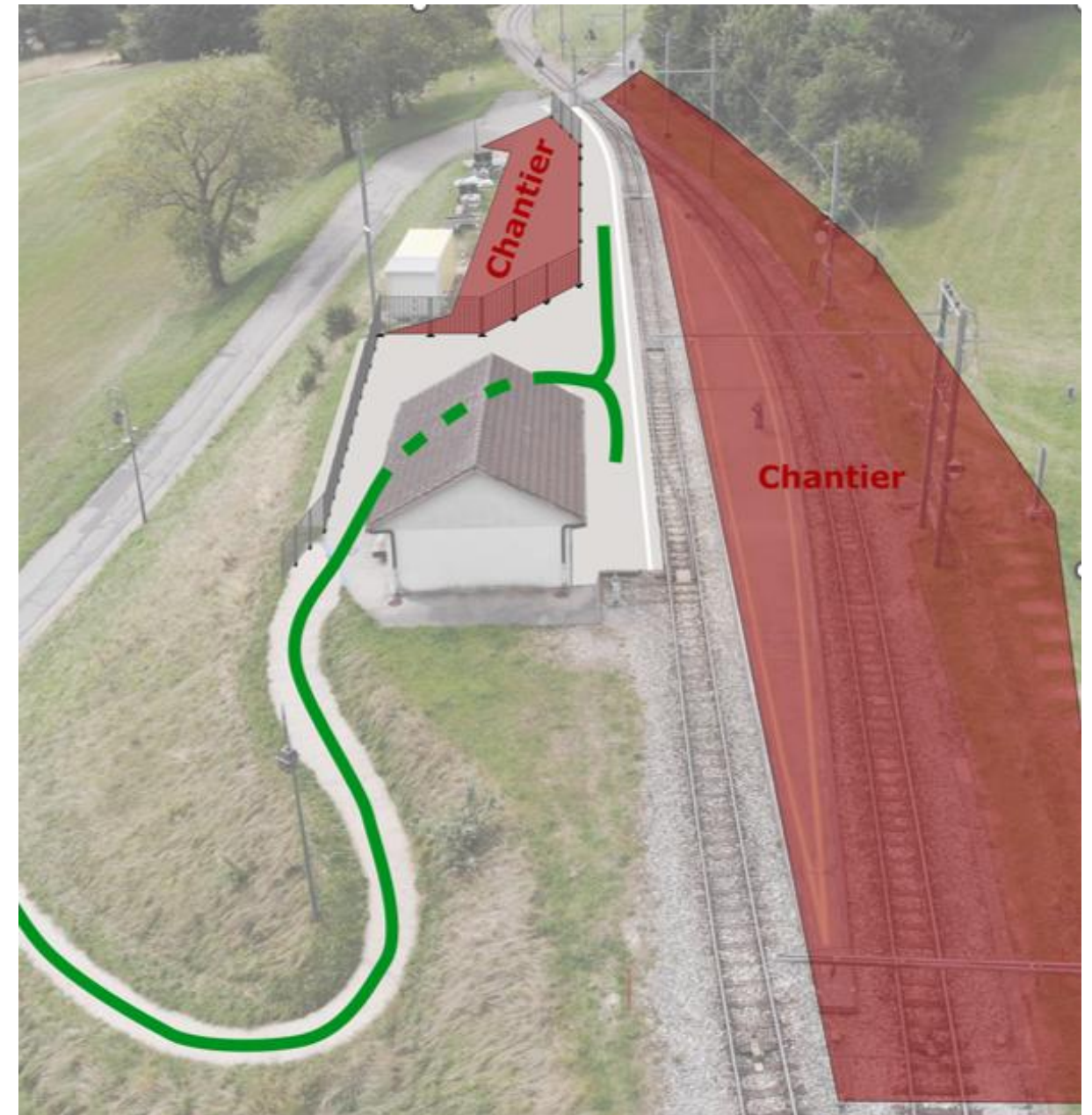
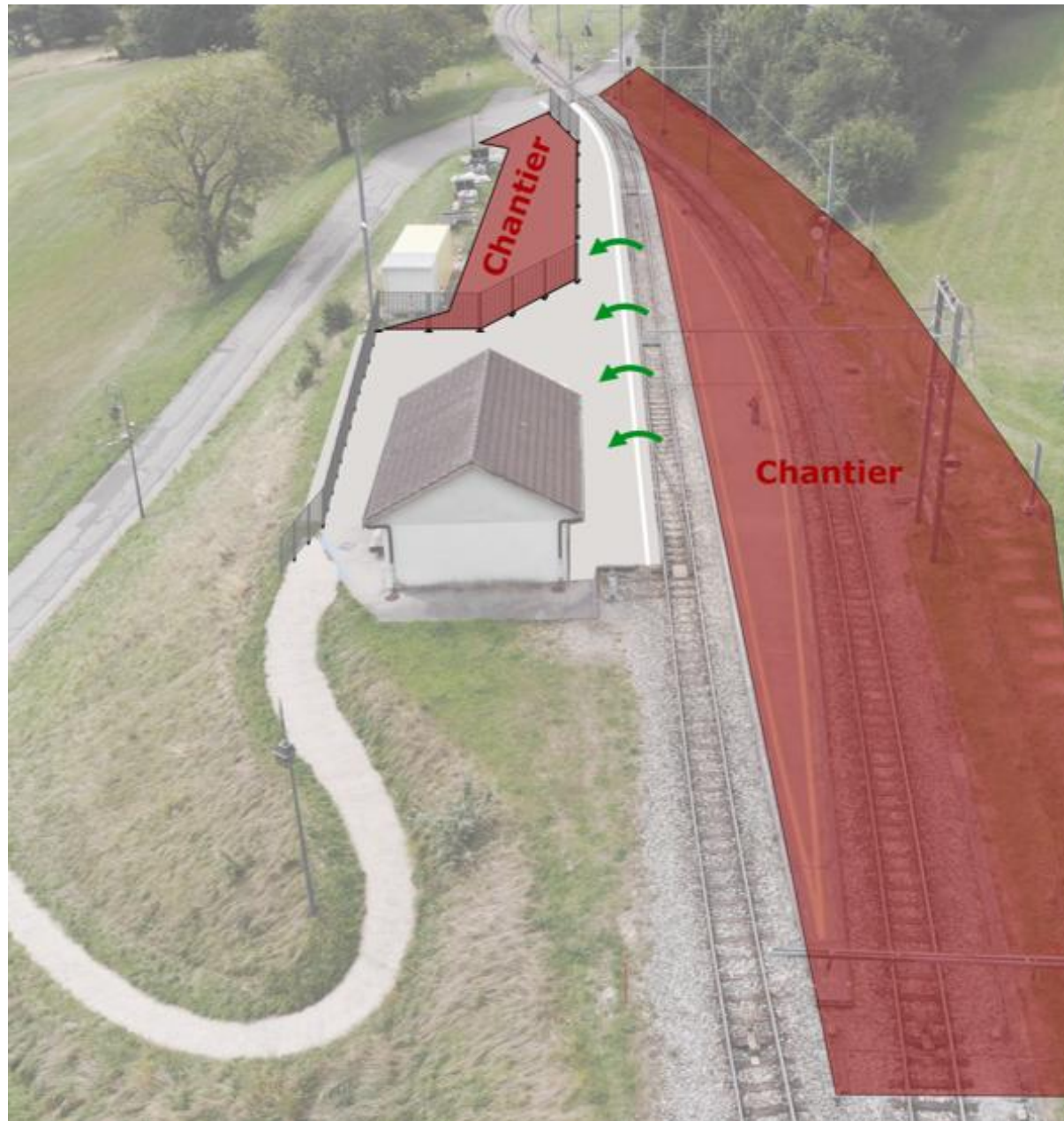
Passage inférieur pour accéder aux quais en sécurité



Rampes d'accès au passage inférieur depuis les quais



# Le chantier en 2027



# Les mesures spécifiques intégrées au projet de rénovation de la gare

- Agent(s) de sécurité pour gérer les flux de piétons en gare.
- Signalétique en gare pour orienter les piétons.
- Cheminement piéton séparé physiquement du flux routier du chantier.
- Signalétique pour le cheminement piéton.
- Signalisation routière de part et d'autre de la gare.

**Accueil de jour  
au Bix  
dès le 11 janvier 2027**

**Mme Muriel Dauphin**

*Membre CODIR AISGE*

# Informations générales

## Organisation de l'accueil de jour

Les enfants scolarisés au Bix accueillis sur place le matin avant l'école, à midi et après l'école.

## Deux modalités d'accueil à midi

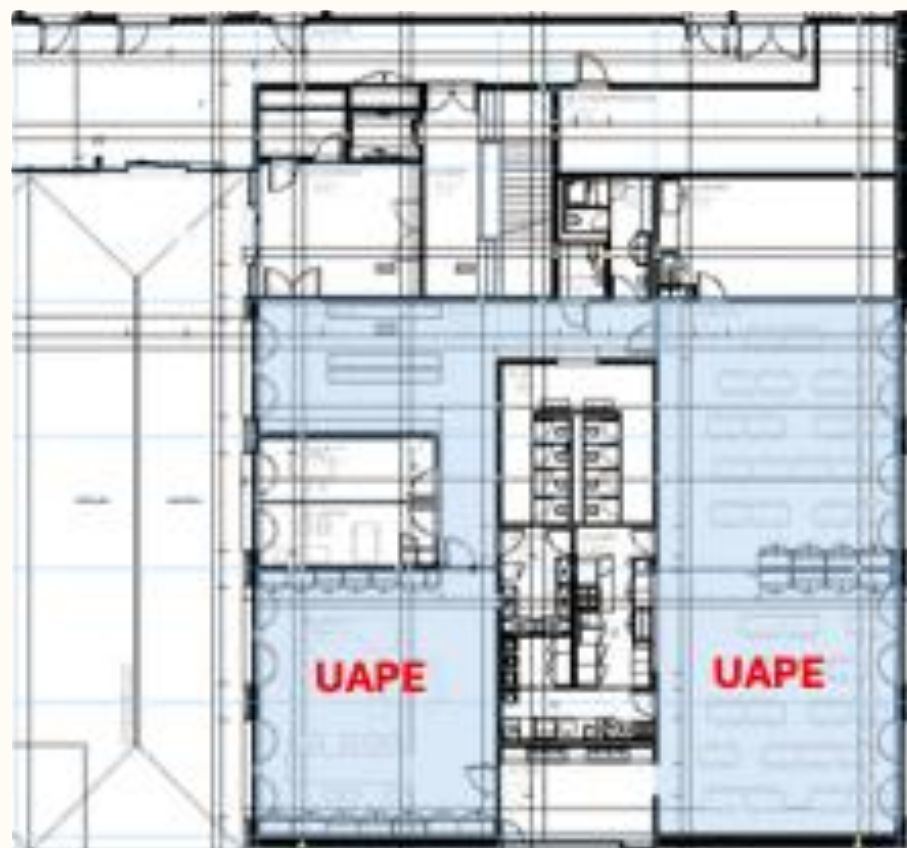
UAPE et Espace Midi (accueil Pique-Nique/Micro-ondes)

210 places disponibles au total

## Responsable

Un.e adjoint.e pédagogique responsable des deux types d'accueils, présent.e sur site.

# Locaux



# UAPE

## Horaires d'ouverture

7h-début école / temps de midi 11h50 – 13h55 / fin école-18h30

## Nombre de places d'accueil

90 places matin / 165 places midi / 90 places après école

## Sécurité et encadrement

Contrôle des présences. Personnel formé et personnel auxiliaire, sous la supervision de l'adjoint.e de direction. 1 adulte pour 15 enfants.

## Inscriptions et priorités d'accès

Inscriptions obligatoires via le portail "Kibe". Le Règlement du RAT précise les modalités d'accès.

# Espace Midi

<b>Horaires d'accueil</b>	11h50 à 13h55 (mercredis exclus)
<b>Nombre de places d'accueil</b>	45 places
<b>Coût</b>	5.- par place/jour
<b>A disposition</b>	Micro-ondes, assiettes, couverts, serviettes, verres, eau

## Sécurité et encadrement

Contrôle des présences.

Personnel auxiliaire, sous la supervision de l'adjoint.e de direction.

1 adulte pour 15 enfants.

## Inscriptions et priorités d'accès

Inscriptions obligatoires via My cantine.

Priorités d'accès selon conditions générales (en cours d'élaboration):

1. Eloignement (moins de 30min pour manger à domicile) ;
2. Impossibilité réglementaire du RAT d'inscription à l'UAPE ;
3. Ordre d'inscription.

# Questions-réponses

**Mme Romaine Jean**

Modératrice

# Clôture de la séance

- Mise à disposition des documents
- Prochaines échéances